



HAL
open science

L'HABITAT MÉDIÉVAL DES BOIS DE CESTRES À SAINT-MARTIN-DU-MONT (CÔTE-D'OR)

Patrice Beck, Frank Faucher, Jean-Louis Maigrot

► **To cite this version:**

Patrice Beck, Frank Faucher, Jean-Louis Maigrot. L'HABITAT MÉDIÉVAL DES BOIS DE CESTRES À SAINT-MARTIN-DU-MONT (CÔTE-D'OR). 2009. halshs-01374353

HAL Id: halshs-01374353

<https://shs.hal.science/halshs-01374353v1>

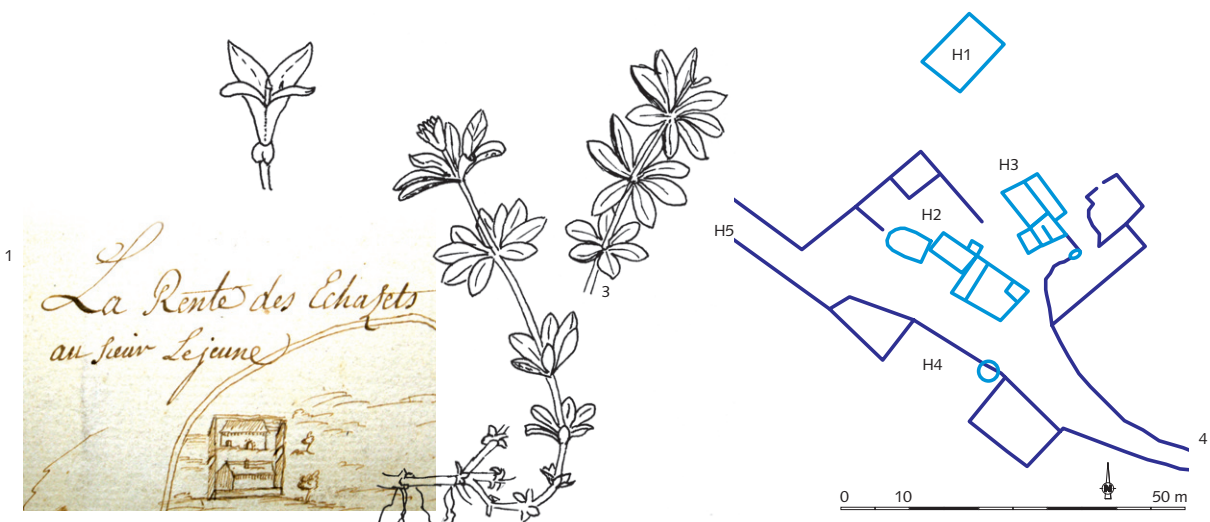
Submitted on 14 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
L'HABITAT MÉDIÉVAL DES BOIS DE CESTRES
À SAINT-MARTIN-DU-MONT (CÔTE-D'OR)

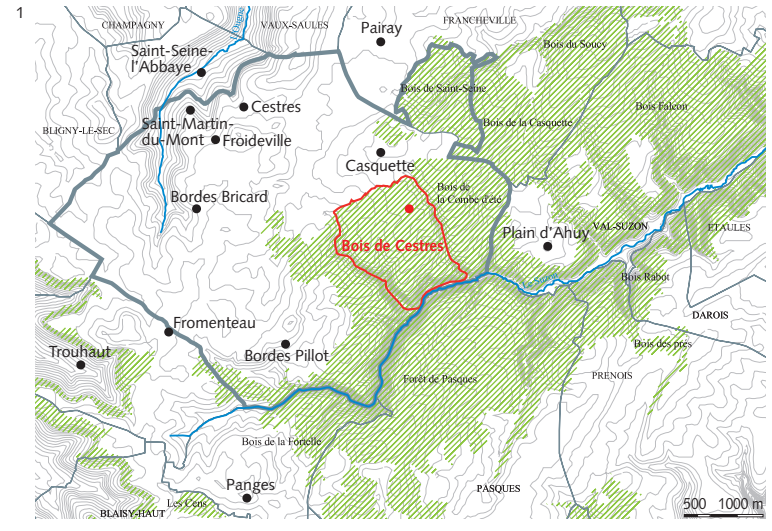


1. Plan terrier de 1741 : ferme des Echazets (Champagny, 21).
 2. Ferme H2 depuis l'est.
 3. *Galium odoratum* : Aspérule odorant ou Gailllet odorant.
 4. Plan des vestiges apparents (relevés au GPS) : ■ enclos ■ construction

DÉCOUVERTE ET REDÉCOUVERTES D'UN SITE (1938 - 2008)

Il faut s'enfoncer sur près de 800 m dans les Bois de Cestres pour atteindre, "perdus dans les taillis, tout un ensemble de bâtiments tombés en ruines depuis plusieurs siècles...". C'est ainsi que Gabriel Grémaud, président de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, évoque en 1939, le site qui, l'année précédente, avait fait l'objet de deux sondages d'exploration restés sans lendemain. Retombés dans l'oubli, les vestiges sont revisités en 1961 pour le compte de la Direction des Antiquités de Bourgogne : "on voit ça et là des murs longs de plus de 10 m se recoupant à angles droits, qui délimitent d'anciennes habitations...". Ce souci d'inventaire resta sans suite. En 2001, lors d'une coupe de taillis sur

la parcelle, on redécouvre le site. Il suscite alors l'intérêt des responsables du développement patrimonial du Pays de Saint-Seine et des chercheurs attirés par un gisement médiéval aux multiples potentialités. L'étude des archives montre qu'il peut s'agir des "Bordes Gaudot" dépendant du domaine de l'Abbaye de Saint-Seine, occupées au moins à partir de 1323 et désertées avant 1417. Le résultat des premiers sondages archéologiques de 2003 et 2004 confirme la datation de la fin du Moyen Âge, la fonction agro-pastorale et la bonne préservation de l'établissement : un gisement constitué d'une dizaine de constructions, d'enclos et de cheminements amorçant, autour de l'habitat, les lignes majeures d'un espace d'exploitation fossilisé sous la forêt.



1. Localisation des Bois de Cestres : ● habitat ■ bois ■ secteur d'étude archéologique ■ secteur d'étude communale
 2. *Scrophularia nodosa* : Scrophulaire noueuse.
 3. Ferme H2 vue depuis le nord.
 4. Ferme H2 vue depuis le sud.

UNE ENQUÊTE INTERDISCIPLINAIRE

La couverture forestière préserve parfois de la destruction les traces d'aménagements parcellaires : l'enquête peut alors aller plus loin que la seule fouille d'habitat et tenter de retrouver l'organisation du finage, c'est-à-dire l'espace nécessaire à la vie d'une communauté rurale. Replacé sur les cartes à grande échelle, le site archéologique des Bois de Cestres s'inscrit clairement dans une double organisation spatiale emboîtée. Les 400 hectares de forêt qui l'englobent sont délimités par les pentes raides des combes du Ru Blanc, d'Été et du Suzon : c'est le territoire de l'établissement déserté. La commune actuelle de Saint-Martin-du-Mont, s'étendant sur le plateau entre

le Val-Suzon et le Val-d'Ougne, reprend son espace géo-politique de rattachement. Avec ses 3 784 hectares de superficie et sa population répartie sur dix villages et hameaux toujours habités, elle est l'héritière directe du démantèlement du domaine de l'abbaye de Saint-Seine opéré à la Révolution. Trois niveaux d'analyse se dessinent ainsi : l'habitat, son finage et son environnement tant "naturel" que socio-économique. L'ensemble fournit donc la possibilité de recueillir et d'analyser les indices nécessaires à l'étude des modalités de formation, de développement et de transformation d'un territoire rural du Moyen Âge à nos jours. C'est pourquoi, l'histoire, l'archéologie, l'archéogéographie, les sciences du sol et de la vie ont été associées.





ORGANISATION D'UN TERROIR ...

1. Cadastre de 1813 : les Bois de Cestres.

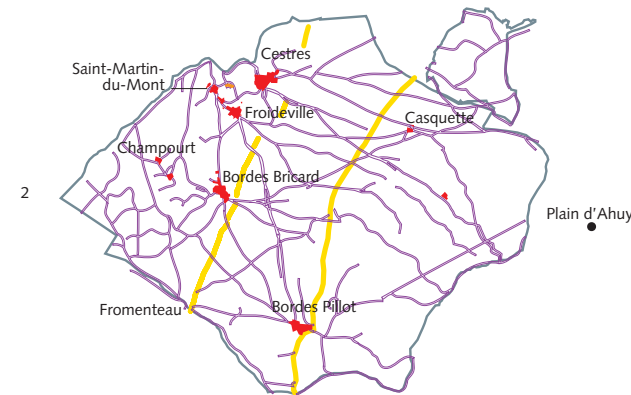
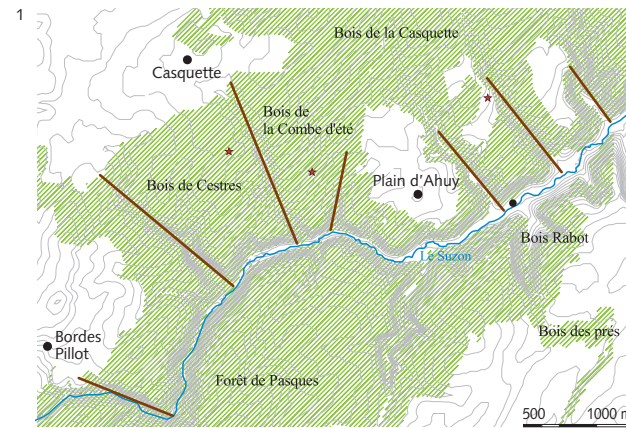
2. Commune de Saint-Martin-du-Mont, formes parcellaires reconnues d'après le cadastre de 1813 :

- parcelles compactes
- parcelles massives
- openfield
- bois
- combes

3. *Cardamine pratensis* : Cardamine des prés.

Le cadastre dit "napoléonien" de la commune de Saint-Martin-du-Mont, daté de 1813, permet d'identifier dans le finage quatre ensembles aux styles parcellaires bien tranchés : au centre, et proches des habitats les plus importants, les champs ouverts et laniérés du style "openfield" ; puis les grandes parcelles massives du plateau et des hauts de pentes ; ensuite les petites parcelles compactes des fonds de vallées ; enfin, aux marges du finage, les massifs boisés. Le cœur de ce territoire, voué à la grande culture en champs ouverts, est cantonné par deux voies parallèles d'orientation nord-sud et son parcellaire est orthonormé : son origine est

de toute évidence ancienne, au moins gallo-romaine. Il est du reste directement associé à une grande *villa* antique dont les vestiges gisent sous les terres de labours au sud de l'actuel hameau de Cestres. Un réseau de chemins en étoile, partant des habitats et assurément post-antique, distribue les marges orientales qui présentent des formes d'exploitation diversifiées. C'est là que sont concentrées les pelouses pâturées ainsi que les champs tardivement défrichés comme l'attestent les documents écrits des XVI^e et XVIII^e s. C'est là encore que les habitats portent le nom de "Bordes" évocateur de marges et que les champs sont cernés par les bois.



... ET PRESSION DÉMOGRAPHIQUE

Les zones éloignées des principaux habitats constituent une sorte de réserve foncière réagissant aux variations de la pression démographique : intensivement mises en valeur en période de développement, elles sont délaissées ou faiblement exploitées en phase décroissante. Aujourd'hui, cette "zone tampon" est largement défrichée à l'est, jusqu'à la Casquette, mais la pression démographique était telle à la fin du Moyen Âge que des clairières ont dû être ouvertes plus profondément dans les bois. Dans l'organisation générale du peuplement, il y avait bien la place pour deux habitats entre la grosse ferme du Plain d'Ahuy exploitant au XIV^e s.



un domaine des ducs de Bourgogne et les Bordes-Pillot dépendant de l'Abbaye de Saint-Seine. Aujourd'hui, ce sont les seules découpes du plateau limitées par les combes descendant vers le Val-Suzon à ne pas être couronnées au moins d'un défrichement, voire d'un habitat.

Mais ceux-là existaient bel et bien et ont disparu précocement. Si l'on ne sait rien encore de ceux qui encadraient le Plain d'Ahuy, l'histoire de l'habitat des Bois de Cestres est désormais bien connue.



1. Organisation du peuplement sur les marges sud du plateau :
★ habitat déserté
■ combes

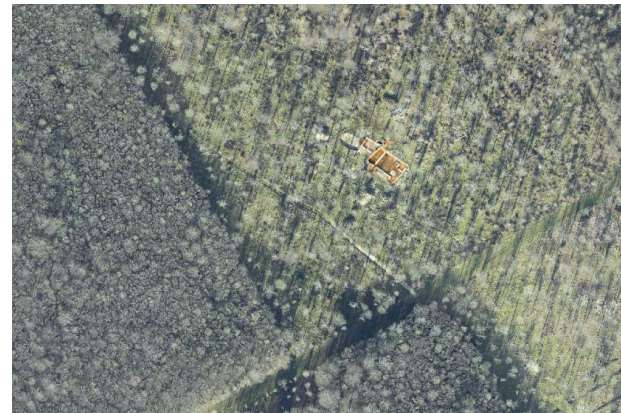
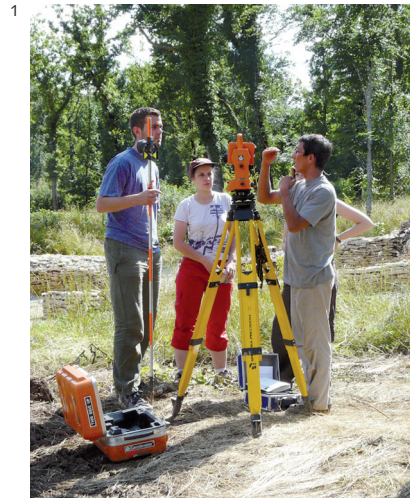
2. Réseau viaire de la Commune de Saint-Martin-du-Mont :
■ voie postérieure à l'Antiquité
■ voie d'origine gallo-romaine, voire antérieure

3. Mur de la lisière nord des Bois de Cestres.

4. *Hordeylmus europaeus* : Orge d'Europe.

5. Un chemin dans les Bois de Cestres.

6. *Barbarea vulgaris* : Barbaree vulgaire.



1. La leçon de topographie.
2. Amas pierreux dans les Bois de Cestres.
3. Image LIDAR de l'habitat déserté et de ses environs.
4. Photo aérienne du site.
5. Le GPS en action.



5

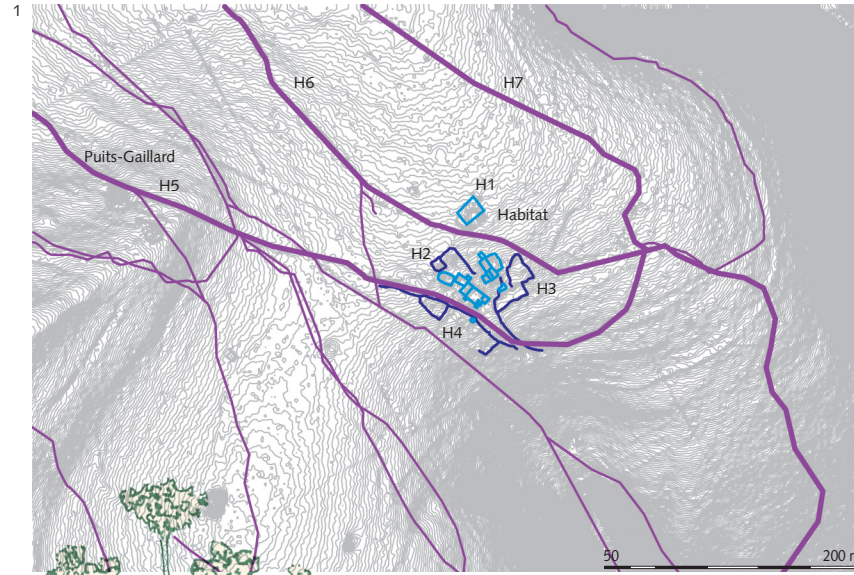
PROSPECTIONS ET TÉLÉDÉTECTION

Sur les cartes et plans anciens qui remontent au milieu du XVIII^e s., comme sur les cadastres ultérieurs, les massifs boisés sont représentés comme de larges secteurs vides de toutes traces d'aménagement et d'usages autres que forestiers. Une prospection pédestre devait permettre de reconnaître les témoins d'une éventuelle organisation du terroir autour de l'habitat médiéval. Elle a été réalisée sur 400 hectares des "Bois de Cestres" et nombreuses furent alors les anomalies de terrain repérées et localisées à l'aide d'un GPS : des structures isolées (creusements, tertres, charbonnières) d'une part, de nombreux cheminements d'autre part. Un modèle numérique

de terrain (MNT) d'une extrême précision réalisé à partir d'un relevé laser aéroporté (LIDAR) est venu compléter cette reconnaissance. Cette technique de télédétection, novatrice dans le champ de l'archéologie, est particulièrement adaptée sous couvert forestier. Elle permet d'obtenir, sur une grande surface et avec une précision centimétrique, l'élévation du terrain et de la végétation ; de révéler ainsi des variations topographiques visuellement insensibles. Après vérification de la nature de ces variations sur le terrain, il a été possible de reconnaître celles qui sont assurément liées à l'habitat déserté, celles qui en constituent les annexes et les prolongements, enfin, celles qui organisent l'espace tout autour.

3

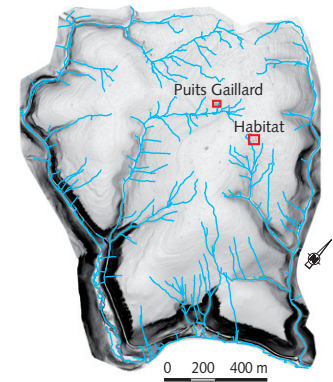
4



ACCÈS ET CIRCULATION

L'analyse de l'écoulement hydrique de surface et des "portes d'accès" au plateau depuis le Val-Suzon, permet de constater que le choix d'implantation de l'habitat ne doit rien au hasard. Il a privilégié une zone plane, chaude et bien drainée, localisée au plus près des sources et des meilleurs chemins d'accès : aussi bien ceux qui gagnent au nord les villages et hameaux principaux du plateau que ceux qui plongent au sud, vers le Val-Suzon via la Combe d'Eté. L'axe de circulation majeur retrouvé à la télédétection, H5, est longuement bordé de murets. Aménagé pour la circulation des charrois, il traverse l'habitat et se prolonge au sud

et au nord vers les Bordes Bricard. Il relie le "Puits-Gaillard", principal sinon unique lieu d'approvisionnement en eau. Un second chemin, H6, distribue directement l'habitat. Il longe le pignon sud du bâtiment isolé H1 et se dirige vers la Combe d'Eté en évitant à l'est les enclos de la ferme H3 ; au nord, il remonte vers la lisière de la forêt et les autres habitats du plateau en rejoignant des aménagements annexes qui évoquent des installations d'élevage. Il borde aussi des terres limitées plus au nord par un autre chemin parallèle, H7 : les analyses physico-chimiques ont révélé, dans ces secteurs, des teneurs en phosphore remarquables, révélatrices d'intenses activités humaines.



1. Voies d'accès à l'habitat.
2. *Torilis japonica* : Faux-cerfeuil.
3. Le Puits-Gaillard en eau (hiver).
4. Modèle numérique de terrain, écoulement hydrique :
■ accumulation de flux

4



MÉMOIRES DE SOL ET DE PLANTES

1. *Veronica chamaedrys* :
Véronique petit-chêne.

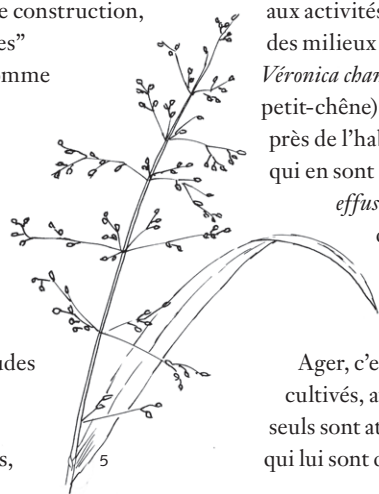
2. Distribution des plantes
nitrophiles sur l'habitat déserté :
plus on s'éloigne de l'habitat
moins il y a de plantes
nitrophiles.

3. Feuilles de hêtre.

4. Feuilles de chêne.

5. *Millium effusum* :
Millet diffus.

Qu'ils reposent sur des calcaires compacts "comblanchoïdes" ou sur des "grenus" très lités qui ont donné l'essentiel des matériaux de construction, les sols des "Bois de Cestres" sont partout considérés comme médiocres car fort peu profonds, très caillouteux et souffrant d'une faible réserve en eau. Ils portent actuellement une forêt mixte de hêtres et de chênes. Mais, autour des vestiges de l'habitat déserté, les études ont démontré l'existence de variations sensibles dans la profondeur des sols,



dans leur composition chimique et dans la nature des espèces végétales : certaines plantes sont particulièrement associées aux activités humaines et absentes des milieux non anthropisés. *Veronica chamaedrys* L. (la Véronique petit-chêne) par exemple, passe de 52 % près de l'habitat à 4 % dans les zones qui en sont éloignées et *Millium effusum* L. (le Millet diffus) de 48 % à 4 %. Il apparaît ainsi peu probable qu'il y ait eu création d'un parcellaire de type Ager, c'est-à-dire des champs cultivés, autour de l'habitat : seuls sont attestées les enclos-jardins qui lui sont directement attachés.



RESSOURCES DES BOIS

Sans doute les bordes étaient-elles installées dans une clairière étroite, ouverte au sein d'une forêt très claire, à l'évidence surexploitée tant pour ses ressources géologiques, animales, ligneuses et alimentaires. Les arbres de haut jet sont certes présents car les fâines des hêtres et les glands des chênes nourrissent les troupeaux de porcs au temps de la paisson ; les artisans charbonniers, charpentiers, menuisiers ou tonneliers y trouvent leur matière première. Mais c'est surtout le taillis le plus coupé, pour le bois de chauffage et les litières. Les analyses des charbons de bois prélevés dans les foyers et les cendriers de l'habitat déserté montrent un usage courant du hêtre et, dans une moindre mesure, du chêne

et du sorbier comme bois à brûler. Le milieu était peut-être aussi déjà mité par des "chaumots" plus ou moins éloignés de la lisière : il s'agit de pelouses intra-forestières toujours visibles dans le paysage et, actuellement, en cours de résorption. C'était de toute façon un bois de faible revenu, décrit en 1756 comme étant "en pleine montagne et partie en coteaux dans un mauvais fond pierreux et plein de roches qui est planté d'un taillis pêle-mêle de différents âges dont le plus vieux n'atteint que 12 ans".



1. Clairière dans les Bois de Cestres.

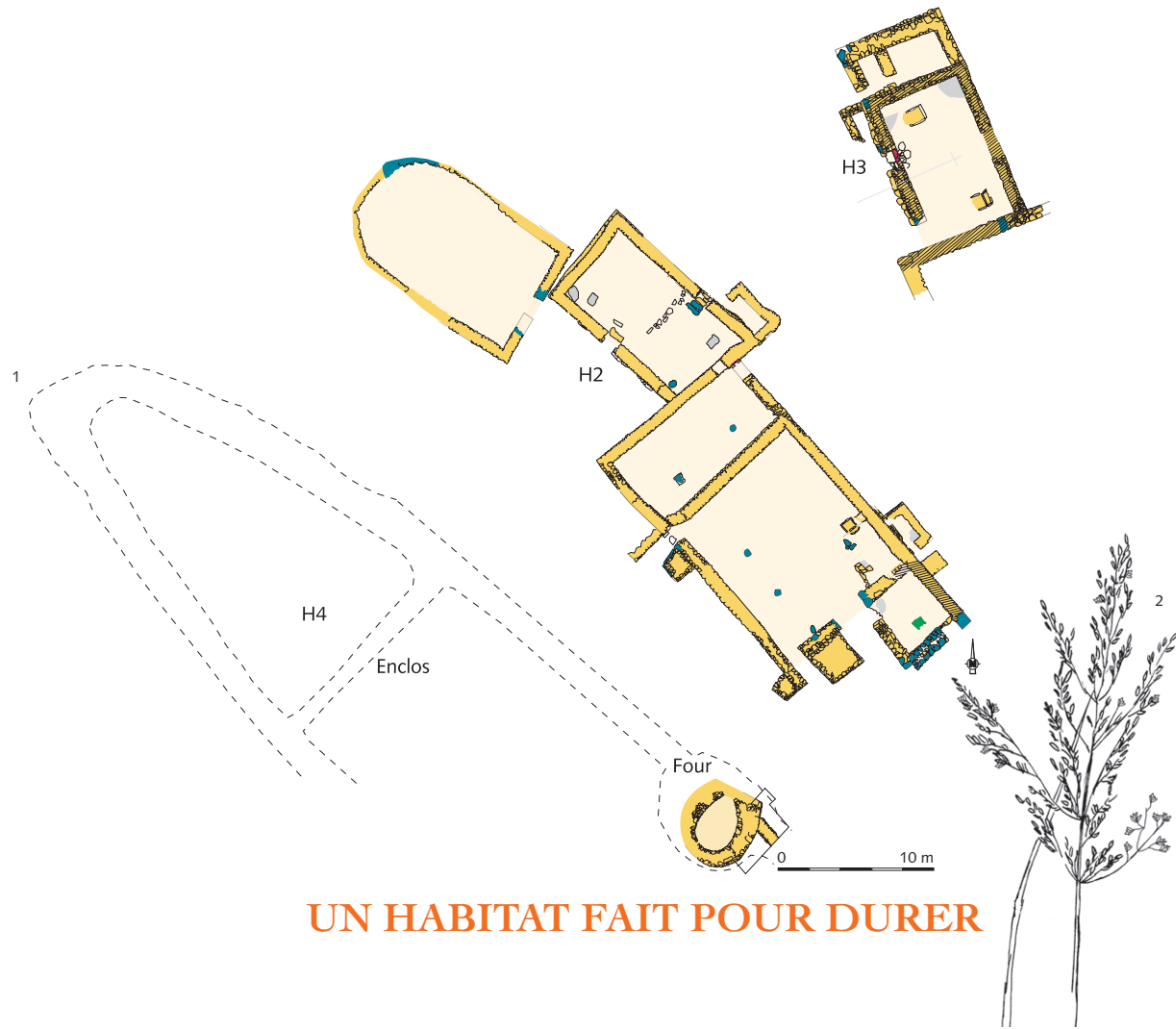
2. Un foyer et son cendrier dans un angle de l'habitation H2.

3. L'un des deux foyers de la maison H3.

4. La ferme H2 en cours de fouille.

5. *Astragalus glycyphyllos* :
Astragale à feuilles de réglisse.

6. Amas de charbons de bois retrouvé à la fouille.



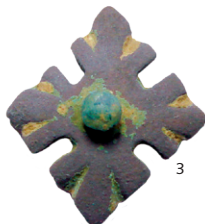
UN HABITAT FAIT POUR DURER

1. Plan des vestiges découverts (2003 - 2008) :

- pierre de Dijon-Corton (supérieur)
- zone d'extraction de la pierre de Dijon-Corton
- calcaire de Comblanchien
- calcaire à entroques
- dalle sciée
- mortier de marme à digonelles

2. *Poa nemoralis* : Paturin des bois.

3. Ornement de ceinture du XIV^e s. (métal cuivreux).



L'occupation couvre seulement le XIV^e s. Pourtant, l'investissement d'origine est important, conçu pour établir un centre pérenne de peuplement et d'exploitation. Une dizaine de solides édifices aux toitures de laves et aux sols excavés sur plusieurs dizaines de centimètres dans la table rocheuse calcaire sont construits avec les pierres provenant de l'excavation. Les parois sont rarement liées d'argile. Les soubassements et les piédroits des issues sont en pierre dure de faciès géologiques étrangers au site : le "comblanchien" visible plus bas sur les pentes et le "calcaire à entroques" présent dans les fonds de vallée. Rien ne permet d'envisager d'autres ouvertures que les portes. Y compris dans la maison d'habitation principale, le terrain

en place, médiocrement nivelé, constitue la surface d'usage. Le corps de ferme H2, couvre 350 m² : au centre et légèrement en retrait, le logement est précédé d'une petite cour. Il jouxte, au nord, un bâtiment d'exploitation et, au sud, une grange à piles s'ouvrant au pignon sud-est par un portail charretier et deux issues piétonnes. Cet édifice, aux murs gouttereaux contrefortés aux points de faiblesse, témoigne tant du savoir-faire des bâtisseurs que de l'importance des activités des habitants. Aucun point d'eau n'est aménagé à l'intérieur de l'habitat. Il fallait s'approvisionner aux résurgences aujourd'hui tarées qui paraissent s'ouvrir en contrebas, ou, plus certainement, au Puits-Gaillard à 350 m au nord-ouest, en empruntant le chemin charretier.



AMÉNAGEMENTS ET CONFORT

Les modifications apportées aux bâtiments dans le courant du XIV^e s., suggèrent une augmentation du nombre des habitants. Alors que certaines issues sont condamnées et d'autres mises en place, la maison d'habitation est scindée en deux et on y adjoint, à l'arrière, un petit édicule. La grange est aussi subdivisée en quatre afin de ménager deux locaux d'exploitation et deux pièces d'habitation avec foyer, auxquels est ajoutée une cuisine à l'extérieur. L'environnement quotidien demeure austère, quoique non dénué d'un certain confort grâce aux foyers domestiques. Comme il est habituel à la fin du Moyen Âge en milieu paysan, ceux-ci sont aménagés très soigneusement à même le sol. Après creusement d'une

fosse dans le rocher, les parois sont habillées de pierres mises sur champ. Une sole de terre argileuse est posée sur un radier sous-jacent constitué de petites dalles calcaires en périphérie et de tessons de poteries au centre servant à maintenir la chaleur. Il n'y a pas de cheminée, les cendres rejetées s'accumulent simplement dans un angle de la pièce en attendant d'être évacuées. Edifié à l'écart des fermes, le four à pain de dimension exceptionnelle se développe sur 20 m² et présente une sole de près de 5 m². Il est sans aucun doute communautaire et seigneurial. Il a beaucoup servi ; endommagé il a été reconstruit avec soin.

1. La cuisine annexe de la ferme H2.

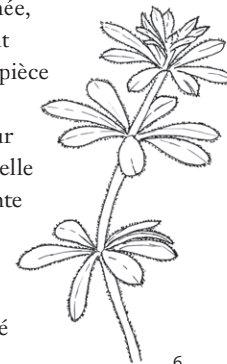
2. Les deux soles successives du four.

3. Un foyer domestique dans la maison de la ferme H2.

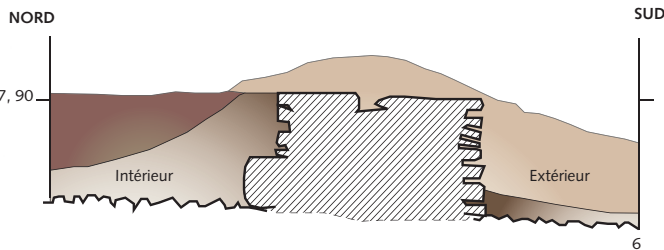
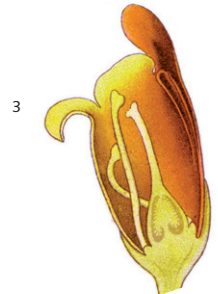
4. Four vu du nord.

5. Vestiges de la ferme H2 depuis le sud.

6. *Galium aparine velcro* : Gaillet velcro.



6



DES ENCLOS-JARDINS



Les activités développées dans les enclos délimités par des murets de pierres sèches occupent une grande place dans l'économie générale du site. Les deux fermes H2 et H3 en maîtrisent visiblement chacune deux. Un autre ensemble de trois enclos, incluant au centre le four à pain, limite l'habitat au sud du chemin H5. Il est possible qu'il ait été géré collectivement. Ce sont à l'évidence des jardins et non pas des parcs à bétail qui entourent ainsi les maisons. La terre y est très particulière : le sol du plateau, très pierreux et peu profond à l'état naturel, a été tamisé pour réaliser des

terrasses de culture épaisses de 30 cm. La création de ces enclos représente un investissement très important : 500 m linéaires de murets au moins ont été édifiés et 1 000 m³ de sédiment apprêtés et répandus. Les analyses physico-chimiques effectuées sur les échantillons prélevés de ces sols démontrent que des matières organiques furent apportées en grandes quantités entraînant une modification des cycles du carbone et de l'azote aujourd'hui toujours sensible à travers la présence d'une végétation beaucoup plus nitrophile que celle environnante. Il reste à trouver les vestiges végétaux et à affiner les analyses qui permettraient d'identifier la nature des cultures.



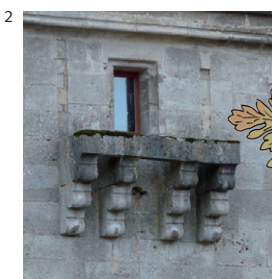
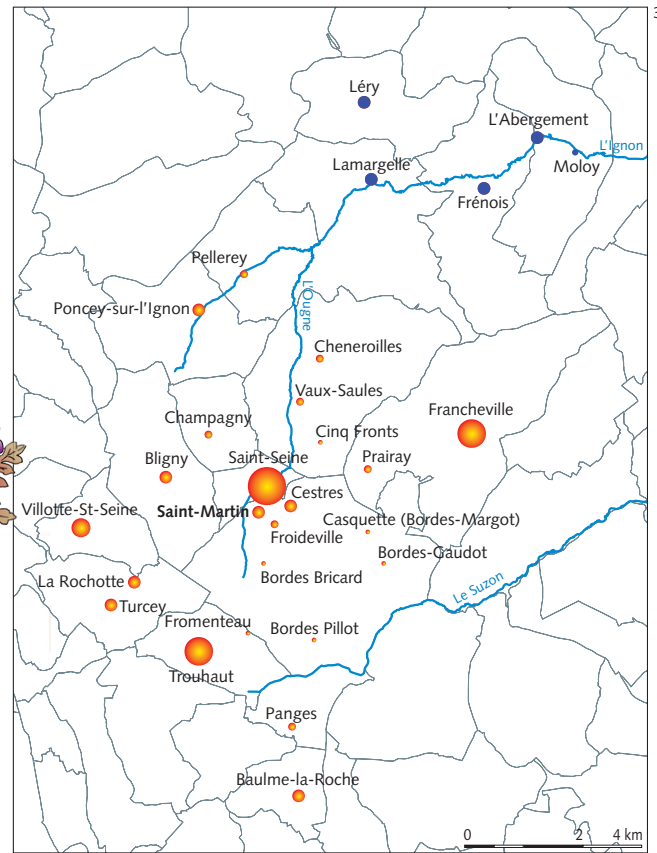
DES PAYSANS AISÉS ?

Les ossements révèlent la présence et la consommation de bovins, de porcs, d'équidés et surtout d'ovins. Les restes de très jeunes individus parmi ces derniers témoignent des activités d'élevage. Au début du XIV^e s., quand la pression démographique atteint son paroxysme, l'Abbaye de Saint-Seine, comme bien d'autres seigneuries bourguignonnes, installe dans ses bois des exploitants en leur confiant peut-être des bêtes selon le régime du bail à cheptel. Le bâtiment monumental et isolé, H1, pourrait être la bergerie seigneuriale. Cet élevage de moutons a une vocation spéculative : le grand commerce lainier est alors florissant. Comme chez tous les paysans bourguignons, la monnaie circule : ceux des Bois de Cestres

ont même perdu dans les cendres de la maison H3 un double denier frappé à Paris sous Philippe IV le Bel. Les parures vestimentaires égarées, boucles, mordants et appliques de ceintures sont de belle facture, parfois dorées. Le vaisselier de terre cuite se signale par son excellente qualité, même les pots à cuire sont glaçurés, alors qu'ils sont généralement de terre grise grossière. Les pichets de table, très décorés, ne dépareraient pas les intérieurs bourgeois ou seigneuriaux. Les jattes évoquent la transformation du lait, renforçant ainsi l'idée du rôle pastoral du site. Qu'ils soient fermiers, propriétaires d'au moins une partie du bétail ou simples métayers locataires de leurs outils de travail, les habitants des Bordes des Bois de Cestres ont des conditions de vie correctes.



1. Boucles (alliage cuivreux).
2. Deux parties d'un grelot (alliage cuivreux).
3. Double denier frappé à Paris, en 1303, sous Philippe le Bel (billon).
- 4, 9. Mordants de ceinture (alliage cuivreux et or).
5. Cléf (fer).
6. Mâchoire d'équidé *in situ*.
7. Fragment d'une cruche ou d'un pichet (terre cuite glaçurée).
8. Petite force ou ciseau de couturière (fer).
10. Peson (pierre).



A-T-ON REDÉCOUVERT "LES BORDES GAUDOT" ?

1. Archive : "Les Bordes Pillot accueillent en 1417, parmi ses misérables, les habitants ayant déserté les Bordes Gaudot : Huguenin Le Juif et Jehan Gaudot." (papier).

2. Maison fortifiée de l'Abbé de Saint-Seine à Lamargelle : défenses de la porte.

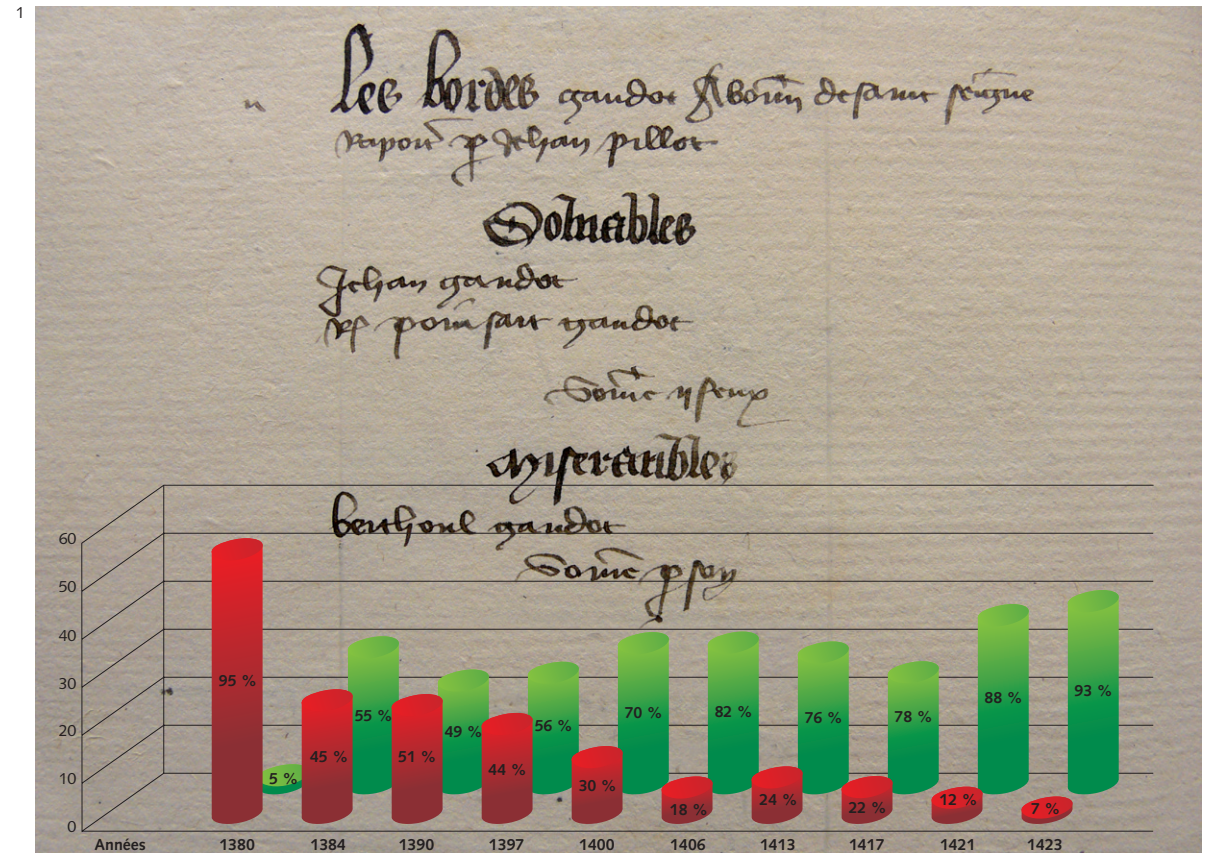
3. Cartographie de la "Terre de Saint-Seine", nombre de feux :

- 0 - 5
- 6 - 10
- 11 - 20
- 21 - 30
- 31 - 50
- plus de 50

4. *Geranium robertianum* : Géranium Herbe à Robert

Le dénombrement des feux du duché de Bourgogne entre 1376 et 1423 identifie une "Terre de Saint-Seine" composée de vingt-six agglomérations. Les habitants de cinq autres villages ou hameaux sont en outre recensés comme "abonnés à Monseigneur l'Abbé de Saint-Seine" : ils s'égrènent le long de l'Ignon qu'ils utilisent pour animer moulins et forges. L'épicentre de la seigneurie est bien marqué, avec Saint-Seine dans le creux de l'Ougne et, immédiatement au dessus, Saint-Martin-du-Mont, Froideville et Cestres. Le domaine maîtrise parfaitement le plateau entre Suzon et Ignon. Dédié à l'agriculture et à l'élevage, il s'étend sur 280 km². Les habitats de la vallée de l'Ignon n'en sont qu'apparemment détachés

car la vallée de l'Ougne assure un axe de circulation commode et, à Lamargelle, l'abbé possède une maison-forte qui présente encore certains signes tangibles de son autorité. Les marges sud de l'ensemble, incluant les Bois de Cestres et l'habitat déserté, se distinguent alors car le peuplement y apparaît structurellement faible : c'est là que se situent les "Bordes", ces petits habitats isolés résultant de défrichements concentrés entre le XI^e et le début du XIV^e s. et dans lesquels, vers 1400, résident cinq familles au plus. Ainsi en va-t-il aux "Bordes-Bricard", aux "Bordes-Pillot", aux "Bordes Margot" qui portent aujourd'hui le nom de "Casquette", comme aux "Bordes Gaudot" disparues des cartes actuelles mais situées par les documents médiévaux dans cet espace.



LES MALHEURS DES TEMPS : CAUSES DE LA DÉSERTION

À partir des années 1340, la Guerre de Cent-Ans et ses bandes de "routiers", la Peste Noire et ses récurrences, se liguent pour creuser une grave dépression démographique et un fort dérèglement de l'économie. Les dénombrements fiscaux regorgent de plaintes déclarant des biens "détruits et brûlés", des gens "morts ou déguerpis". L'évolution enregistrée ne laisse pas de place au doute : entre 1380 et 1417, le nombre de feux sur les terres de Saint-Seine passe de 613 à 291, et le nombre des foyers solvables s'effondre. Aux Bordes Gaudot, sont déclarés deux feux en 1380 et 1384, quatre en 1390, trois en 1397 et 1400, quatre encore en 1406, plus que deux en 1413. En 1417, les enquêteurs écrivent à leur propos "néant pour ce que de présent il n'y demeure

nulloy mais demeurent à Saint-Seine". La confrontation entre les archives du sol et les archives de papier, pointe ainsi des similitudes suggestives : les effectifs recensés correspondent aux capacités d'accueil découvertes à la fouille et les témoignages archivistiques et archéologiques énoncent la même fin. Les Bordes des Bois de Cestres pourraient bien être "Les Bordes Gaudot", bon exemple de ces habitats tardivement intercalés et rapidement disparus du réseau de peuplement à la fin du Moyen Âge. Au tournant du XIV^e et du XV^e s., l'établissement est définitivement et pacifiquement abandonné : l'insécurité a désorganisé le commerce, la Peste Noire et la dépression démographique ont libéré de la place dans les meilleurs terroirs. La forêt reprend ses droits.

1. Archive : "Les Bordes Gaudot dans le dénombrement des feux de 1391, habitées par la famille Gaudot : deux feux solvables, un feu misérable." (papier).

2. La pauvreté des habitants du plateau au tournant des XIV^e et XV^e s. :

- les feux misérables et mendiants
- les feux solvables



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions Régionales des Affaires Culturelles (Services Régionaux de l'Archéologie).

L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'HISTOIRE DU PAYS DE SAINT-SEINE

L'Association des Amis de l'Histoire du Pays de Saint-Seine se propose de recenser l'immense richesse du patrimoine bâti, édifié pendant plus d'un millénaire autour de sa célèbre abbaye bénédictine : villages, bordes, rentes, moulins, forges, chapelles, lavoirs... Autant de témoignages de la vie sociale, économique et culturelle d'un monde rural qui ne demandent qu'à être redécouverts, historiés et sauvegardés. Avec leur réintégration dans l'environnement quotidien, leur mise en valeur ne peut que contribuer à notre enrichissement culturel et au développement économique et touristique.

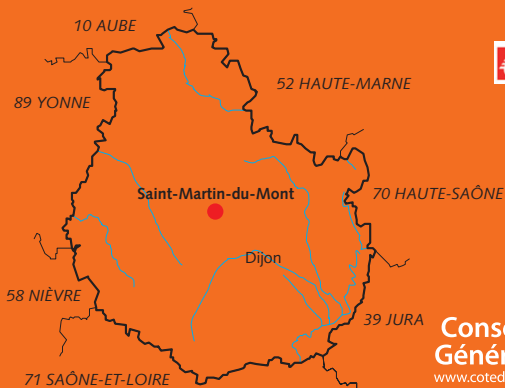


LA GESTION PATRIMONIALE DU SITE

Après les fouilles, le site archéologique sera inscrit dans un "parcours découverte" des richesses patrimoniales et naturelles du Pays de Saint-Seine.

Aucune reconstruction ou protection lourde n'étant envisageable dans ces bois protégés au titre de l'environnement et des sites, c'est vers d'autres types d'intervention que l'on se tourne : stabilisation des vestiges, installation de gravier pour écarter le plus naturellement possible la forêt, maîtrise de la repousse végétale, panneaux d'explication et lieu d'accueil des visiteurs-promeneurs réalisés sous la forme d'une cabane de bûcherons des forêts du Châtillonnais du début du XX^e s.

Ces aménagements sont mis en place sous le contrôle de la DRAC Bourgogne, de la DIREN et de l'ONF. Il sont financés par la Région Bourgogne, le Conseil général de la Côte-d'Or, la Communauté de communes du Pays de Saint-Seine et la Caisse d'Épargne régionale de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de ses Missions d'intérêt général visant à soutenir les Projets d'Économie Locale et Sociale (PELS). Car ces chantiers de réalisation et de maintenance sont confiés aux associations ACODEGE et SAMARE qui se consacrent à la réinsertion en milieu professionnel de jeunes en difficultés. La présente publication bénéficie également d'un parrainage de la Société Lyonnaise des eaux-France.



Maîtres d'Ouvrage :
Association des Amis
de l'Histoire du Pays
de Saint-Seine
Président : Pierre Goumand

**ARCHÉOLOGIE
EN BOURGOGNE**
Publication de la DRAC
Bourgogne - Service
Régional de l'Archéologie
39 - 41 rue Vannerie
21000 Dijon
tél. : 03 80 68 50 50

Conduite de l'opération :
Patrice Beck /
UMR 8529 - Lille 3
Frank Faucher /
SRA Bourgogne -
UMR 5594 - Dijon
Jean-Louis Maigrot /
UMR 5594 - Dijon

Textes :
Patrice Beck
Frank Faucher
Jean-Louis Maigrot

Crédit photographique :
Enguerrand Artaz /
Universités de Dijon
et de Nancy
Patrice Beck
Frank Faucher
Jean-Louis Maigrot
Agnès Rousseau-Deslandes

Plans et dessins :
Patrice Beck
Jean-Marc Brayer /
Agrosup-Dijon
Etienne Dambine /
INRA - Champenoux
Jean-Luc Dupouey /
INRA - Champenoux
Jean-Pierre Garcia /
CNRS UMR 5594 - Dijon
Frank Faucher
Jean-Louis Maigrot
Agnès Rousseau-Deslandes
Prof. Dr. Otto Wilhelm
"Flora von Deutschland,
Österreich und der Schweiz",
1885, in Wikipedia

Directeur de collection :
Agnès Rousseau-Deslandes /
SRA - DRAC Bourgogne

Maquette :
Laurent Jacquy

Graphisme :
Céline Henry

Impression :
Filigrane-Nitry

ISSN : 1771 - 6640
Dijon, 2009

Plante de la couverture :
Lapsana communis : Lampsane
ou Herbe-aux-mamelles.